

FICHE SIGNALÉTIQUE

SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT CHIMIQUE ET DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur du produit : **DISSOLVANT D'INSECTES AVEC CIRE**

Usage du produit : Automobile - Nettoyant.

Famille chimique : Mélange.

No. de pièce du fabricant : BUG33C

Nom et adresse du fournisseur/distributeur: **Radiator Specialty Co., of Canada**
1711 Aimco Blvd.
Mississauga, ON, Canada
L4W 1H7

Nom et adresse du fabricant: Consulter le fournisseur

No de téléphone d'information : (905) 625-9117 (lundi à vendredi, 8:00 à 16:00 Hres)

No. de téléphone en cas d'urgence : 613-996-6666 (CANUTEC)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification : Renseignements SIMDUT: Ce produit est un produit contrôlé selon le SIMDUT. Il respecte un ou des critères de classification d'un produit contrôlé tel qu'il est indiqué dans la partie IV du Règlement sur les produits contrôlés (RPC). Classification pour SIMDUT: Catégorie D2B (Matières ayant d'autres effets toxiques ou chroniques).

Étiquetage: Les phrases recommandées sur l'étiquette du fournisseur se retrouvent dans la Section 15.

Symboles SIMDUT exigés sur l'étiquette du fournisseur :



Aperçu des urgences : Liquide vert. Faible odeur.
Attention! Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Risque d'être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut irriter les voies respiratoires. L'exposition à l'haute concentration de vapeur peut causer le vertige, la nausée et la dépression de système nerveuse centrale. Provoque une irritation des yeux. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ :**Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)**

Inhalation : Peut causer une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires supérieures. L'exposition à l'haute concentration de vapeur peut causer le vertige, la nausée et la dépression de système nerveuse centrale.

Peau : Risque de causer une légère irritation de la peau en cas de contact prolongé. Risque d'être absorbé et de causer des symptômes semblables à ceux pour l'inhalation.

Yeux : Risque de causer une irritation oculaire modérée. Les symptômes peuvent inclure une sensation de piquûre et le larmolement.

Ingestion : Risque de causer une irritation de la bouche, de la gorge et de l'estomac. L'ingestion risque de causer des symptômes semblables à l'inhalation.

Effets nocifs chroniques éventuels

: Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer une irritation, le dégraissage ou la dermatite (éruption).

Statut de cancérigène : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Autres dangers importants : Consulter la Section 11 « Renseignements toxicologiques ».

Effets potentiels sur l'environnement : Consulter la Section 12 « Renseignements écologiques ».

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>% (poids)</u>
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	3,00 – 7,00
Acide dodécyl benzène sulfonique	27176-87-0	1,00 – 5,00
hydroxyde de sodium	1310-73-2	0,10 – 1,00

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

- Inhalation** : Transporter immédiatement la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, seul le personnel médical est autorisé à donner de l'oxygène. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
- Contact avec la peau** : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation ou les symptômes apparaissent, obtenir des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Faire appel à une assistance médicale.
- Ingestion** : Ne pas provoquer le vomissement. La victime devrait rincer sa bouche avec de l'eau, ensuite donner un ou deux verres d'eau à boire. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Notes au médecin** : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Dangers d'incendie/conditions d'inflammabilité**

- : Ininflammable en conditions d'utilisation normales. Les contenants fermés risquent d'éclater si exposé à une chaleur excessive ou aux flammes à cause de l'accumulation de la pression interne.

Propriétés comburantes : Aucun à notre connaissance.

Données d'explosibilité: Sensibilité aux chocs / décharges électrostatiques

- : Sensibilité aux chocs ou aux décharges électrostatiques non prévue.

Moyen d'extinction approprié : Utiliser les moyens appropriés pour l'incendie comme la bruite ou la buée d'eau, la mousse antialcool, le dioxyde de carbone et l'agent chimique en poudre.

Marche à suivre/équipement spécial pour combattre les incendies

- : Les pompiers devraient porter un équipement de protection approprié et un appareil respiratoire autonome muni d'un élément facial complet à pression positive. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. L'eau pulvérisée peut être utile pour refroidir l'équipement exposé à la chaleur et aux flammes.

Produits de combustion dangereux

- : Oxydes de carbone; oxydes de soufre; Oxydes de sodium; oxydes de silicium; formaldéhyde.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles : Toutes les personnes mises en cause lors du nettoyage doivent porter un équipement de protection approprié. Tenir tous les autres employés en amont du vent et à l'écart du déversement/rejet. Restreindre l'accès aux lieux jusqu'à ce que le nettoyage soit terminé. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

- : S'assurer que le produit déversé s'infiltré dans les drains, les égouts, les étendues d'eau ou les espaces fermés.

Nettoyage des déversements

- : Ventiler le secteur du déversement. Enlever toute source d'ignition. Contenir et absorber le liquide déversé avec une matière inerte non combustible (ex: du sable), ensuite placer la matière contaminée dans un contenant pour élimination ultérieure (voir Section 13). Aviser les autorités compétentes tel qu'exigé.

Matières interdites

- : Aucun à notre connaissance.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Manutention sécuritaire : Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Garder le contenant fermé hermétiquement lorsque le produit n'est pas utilisé.

Exigences en matière d'entreposage

: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Éviter une exposition directe au soleil. Tenir à l'écart des matières incompatibles. Inspecter régulièrement les contenants pour vérifier s'ils sont endommagés ou s'ils fuient.

Substances incompatibles : Oxydants forts; Acides forts; Des bases fortes.

Matériaux d'emballage spéciaux

: Toujours garder dans des contenants fabriqués du même matériau que le contenant du fournisseur.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limites d'exposition**

<u>Ingrédients</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	100 ppm (peau)	150 ppm (peau)	100 ppm (peau)	P/D
Acide dodécyl benzène sulfonique	P/D	P/D	P/D	P/D
hydroxyde de sodium	2 mg/m ³ (Plafond)	P/D	2 mg/m ³	P/D

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Utiliser une ventilation générale ou à la source pour maintenir les concentrations dans l'air sous les limites d'exposition recommandées.

Protection respiratoire

: Si la limite d'exposition TLV est dépassé, un respirateur homologué NIOSH/MSHA est conseillé. Obtenir l'avis de votre fournisseur de protection respiratoire.

Protection de la peau

: Des gants imperméables à la matière sont recommandés. Obtenir les conseils des fournisseurs de gants. Selon les conditions d'utilisation, un tablier imperméable devrait être porté.

Protection des yeux/du visage

: Des lunettes à coques antiéclaboussures sont recommandées.

Autre équipement de protection

: Un poste de douche oculaire et une douche d'urgence devront être à proximité du secteur de travail.

Considérations générales d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Bien se laver les mains après avoir utilisé ce produit et avant de manger, boire ou fumer. Éviter de manger, de boire, de fumer ou d'utiliser des produits cosmétiques en travaillant avec ce produit.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	: Liquide.	Apparence	: Liquide vert.
Odeur	: Faible odeur.	Seuil olfactif	: P/D
pH	: 6,0 - 8,0		
Point d'ébullition	: 100°C	Densité relative	: 1,01
Point de fusion/de gel	: P/D	Coefficient de répartition eau/huile	: P/D
Pression de vapeur (mmHg @ 20° C/68° F)	: P/D	Solubilité dans l'eau	: soluble
Densité de vapeur (Air = 1)	: P/D	Taux d'évaporation (acétate n-butyle = 1)	: < 1

Composés organiques volatils (COV)	: P/D	Matières volatiles (% en poids)	: < 5%
Point d'éclair	: Aucun(e).		
Point d'éclair, méthode	: Coupelle fermée, Tag	Température d'auto-inflammation	: P/D
Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D	Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)	: P/D
Distance de projection de la flamme	: S/O	Retour de flamme observé	: S/O
Pression absolue du contenant	: S/O	Viscosité	: P/D
Renseignement générique	: Aucun renseignements supplémentaires.		

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité/Réactivité	: Stable dans les conditions recommandées et prescrites de manutention et d'entreposage. Après un entreposage prolongé, des peroxydes explosifs peuvent se dégager en présence d'air. L'exposition au soleil accélère la décomposition. Le taux de formation de peroxyde est inconnu.
Polymérisation dangereuse	: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	: Éviter la chaleur et les flammes nues. Éviter une exposition directe au soleil. Ne pas utiliser dans des zones sans ventilation adéquate. Éviter le contact avec les matières incompatibles.
Substances à éviter et incompatibilité	: Oxydants forts; Acides forts; Des bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	: Peroxydes. Se reporter aux « Produits de combustion dangereux » dans la Section 5.

SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Organes cibles	: Yeux, peau, système respiratoire, système digestif, système nerveux central.
Voies d'exposition	: <i>Inhalation</i> : OUI <i>Absorption cutanée</i> : OUI <i>Peau & Yeux</i> : OUI <i>Ingestion</i> : OUI
Propriétés irritantes du produit	: Irritant léger pour la peau. Irritant modéré pour l'oeil.
Données toxicologiques	: Il n'existe aucune donnée pour le produit lui-même, uniquement pour les ingrédients. Voir les données ci-dessous pour la toxicité aiguë.

Composants	CL₅₀ (4hr)	DL₅₀	
	inh, rat	(Orale, rat)	(cutané, lapin)
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	> 3 mg/L (brouillard) (Aucune mortalité)	5120 mg/kg	9480 mg/kg
Acide dodécyl benzène sulfonique	P/D	650 mg/kg	2000 mg/kg
hydroxyde de sodium	P/D	P/D	P/D

Statut de cancérigène	: Aucun des composants sont inscrits comme étant cancérigènes par ACGIH, IARC, OSHA ou NTP.
Effets sur la reproduction	: N'est pas sensé avoir des effets sur la reproduction.
Térogénicité	: N'est pas sensé être un térogène.
Mutagénicité	: N'est pas sensé être mutagène chez les humains.
Épidémiologie	: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.
Sensibilisation à la matière	: N'est pas sensé être un sensibilisateur respiratoire ou cutané.
Substances synergiques	: Aucun à notre connaissance.
Autres dangers importants	: La dépression du SNC risque de se produire suivant des expositions à l'extrême.
Maladies aggravées par une surexposition	: L'exposition à ce produit peut aggraver des maladies pulmonaires, oculaires, cutanées ou du système nerveux central déjà existantes.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Le produit ne doit pas s'infiltrer dans les drains ou les cours d'eau, ou être déposé là où cela pourrait affecter les eaux de surface ou souterraines.
Contient: Acide dodécyl benzène sulfonique; hydroxyde de sodium. La toxicité est principalement associée au pH.

Voir les tableaux suivants pour les données écotoxiques pour chaque ingrédient.

Données Écotoxicité:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les poissons</u>		
		<u>CL50 / 96h</u>	<u>NOEL / 21 jour</u>	<u>Facteur M</u>
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	> 10 000 mg/L (Vairon à grosse tête)	P/D	Aucun(e).
Acide dodécyl benzène sulfonique	27176-87-0	3,2 - 5,6 mg/L (truite arc-en-ciel)	P/D	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	125 mg/L (Guppy sauvage)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les daphnias</u>		
		<u>CE50 / 48h</u>	<u>NOEL / 21 jours</u>	<u>Facteur M</u>
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	1919 mg/L (daphnie magna)	≥ 0,5 mg/L (22 jours)	Aucun(e).
Acide dodécyl benzène sulfonique	27176-87-0	3,5 mg/L (daphnie magna)	1,65 mg/L	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	40,4 mg/L (daphnie magna)	P/D	Aucun(e).

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	<u>Toxicité pour les algues</u>		
		<u>EC50 / 96h or 72h</u>	<u>NOEC / 96h or 72h</u>	<u>Facteur M</u>
Éther de dipropylène glycol monométhylrique	34590-94-8	> 969 mg/L/72hr (algues vertes)	P/D	Aucun(e).
Acide dodécyl benzène sulfonique	27176-87-0	65,4 mg/L/72hr (algues vertes)	7,9 mg/L/72hr	Aucun(e).
hydroxyde de sodium	1310-73-2	P/D	P/D	Aucun(e).

Mobilité : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.

Persistance : Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même.
Contient: Acide dodécyl benzène sulfonique; Éther de dipropylène glycol monométhylrique.
L'acide dodécylbenzène sulfonique est considéré être facilement biodégradable.
L'éther de dipropylène glycol monométhylrique est considéré être facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation

: Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui-même. Voir les données suivantes pour renseignements sur les ingrédients.

<u>Components</u>	<u>Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Éther de dipropylène glycol monométhylrique (CAS 34590-94-8)	0,0061	< 1
Acide dodécyl benzène sulfonique (CAS 27176-87-0)	1,96	36 - 119

Effets nocifs divers sur l'environnement

- : Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.


SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Manipulation en vue de l'élimination**

- : Manipuler les déchets conformément aux recommandations indiquées dans la section 7.

Méthodes d'élimination

- : Éliminer conformément aux lois sur les déchets dangereux locales, provinciales et fédérales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition	Classe	Groupe d'emballage	Étiquette
Canada (TMD)	Aucun(e).	Non réglementé.	Non réglementé	Aucun(e)	
Canada (TMD)	Aucun(e).				
Renseignements supplémentaires					

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Étiquetage:**

Attention! Risque d'être nocif en cas d'absorption par la peau. Risque d'être nocif si inhalé ou avalé. Peut irriter les voies respiratoires. L'exposition à l'haute concentration de vapeur peut causer le vertige, la nausée et la dépression de système nerveuse centrale. Cause une irritation oculaire. Le contact continu ou à répétition avec la peau risque de causer l'assèchement et l'irritation de la peau.

Précautions: Utiliser dans un endroit bien ventilé. Porter l'équipement de protection adéquat durant la manutention. Éviter de respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et des flammes. Éviter le contact avec les matières incompatibles. Laver soigneusement après manipulation. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, loin des sources de chaleur ou d'ignition.

PREMIERS SOINS: En cas d'inhalation, déplacer la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En cas de contact cutané, laver à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, demander rapidement des soins médicaux. En cas de contact oculaire, rincer sous l'eau courante pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. Si ingéré, ne pas faire vomir. La victime devrait rincer sa bouche avec de l'eau, ensuite donner un ou deux verres d'eau à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Pour plus de renseignements, consulter la fiche signalétique.

Renseignements Canadien:

Renseignements Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA): Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur la Liste intérieure des substances (DSL).

Renseignements SIMDUT: Se référer à la Section 2 pour la classification SIMDUT de ce produit.

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FDS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Renseignement fédéral É.-U.:

TSCA: Tous les ingrédients énumérés apparaissent sur le registre Toxic Substances Control Act (TSCA).


SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**Légende**

- : ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
 CAS: Chemical Abstract Services
 SNC: Système nerveux central
 HSDB: Hazardous Substances Data Bank
 CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
 Inh: Inhalation

CL: Concentration létale
 DL: Dose létale
 MSHA: Mine Safety and Health Administration
 S/O: Sans objet
 P/D: Pas disponible
 NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
 NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
 OSHA: Occupational Safety and Health Administration
 PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
 RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
 STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
 TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
 TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
 TWA: Moyenne pondérée dans le temps
 SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

- : 1. ACGIH, Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents & Biological Exposure Indices pour 2016.
 2. International Agency for Research on Cancer Monographs, recherche 2016.
 3. Canadian Centre for Occupational Health and Safety, CCIInfoWeb base de données 2016 (Chempendium, HSDB et RTECs).
 4. Fiches signalétiques du fabricant.
 5. OCDE - The Global Portal to Information on Chemical Substances - eChemPortal, 2016.

<p><u>Préparée pour :</u> Radiator Specialty Co. of Canada 1711 Aimco Blvd. Mississauga, ON, Canada, L4W 1H7 Téléphone: 905-625-9117 (lundi au vendredi 8 h à 16 h) Adresser toutes les requêtes à Radiator Specialty.</p>	
<p><u>Préparée par :</u> ICC Centre de Conformité Inc. http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été établie par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par Radiator Specialty Co. of Canada et le service de renseignements du CCOHS. Les renseignements contenus dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et à titre indicatif lorsque que vous serez exposé à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc et Radiator Specialty Co. of Canada n'acceptent aucune interprétation comme étant une garantie exprimée ou implicite et n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou la précision des données contenues dans cette fiche. Les données dans cette fiche ne peuvent être applicables en cas de mélange avec un autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée de quelque façon que ce soit sans avoir obtenue, au préalable, la permission explicite de ICC Centre de Conformité Inc. et Radiator Specialty Co. of Canada.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 08/03/2007

Date de révision (mm/jj/aaaa)

: 06/22/2016

No de révision

: 5

Informations de révision

- : sections de la FDS mises-à-jour:
 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES;
 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES.

FIN DU DOCUMENT